Initiatives ministérielles

Je suis certain que mes collègues des deux côtés de la Chambre savent que je veux leur parler de l'un des problèmes de santé publique les plus cruciaux au Canada.

La consommation du tabac est la cause de maladie, d'invalidité et de décès prématuré la plus importante qu'il nous serait possible de prévenir au Canada. Selon une étude effectuée par Collishaw et Leahy, plus de 38 000 Canadiens sont morts en 1989 d'une maladie reliée à l'usage du tabac. On peut donc en déduire qu'un décès sur cinq est dû au tabac.

On estime à 48 000 le nombre de décès associés au tabagisme, qui surviendront en 1995. Par ailleurs, d'autres études révèlent que l'usage du tabac est directement relié à près de 85 p. 100 de tous les cancers, 35 p. 100 des affections cardiaques mortelles, et 33 p. 100 des accidents cérébrovasculaires.

On peut donc constater à quel point l'usage du tabac constitue un fardeau, en terme de pertes de vie et de potentiel humains, de souffrances et de pertes financières. C'est un fardeau qui pèse lourd sur la société canadienne et qu'il nous faut tenter, par tous les moyens, d'alléger, voire de supprimer entièrement.

[Français]

Il y a cependant des progrès encourageants qui se font jour: le taux de consommation du tabac a diminué au Canada au cours des dernières années. Et, depuis la mise en place de notre Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme en 1985, jusqu'en 1990, la consommation par tête au Canada a diminué de 20 p. 100.

Je pense qu'il est important de souligner que ces résultats ont été rendus possibles grâce aux efforts entrepris, et là il est important que les Canadiens le sachent, par tous les paliers de gouvernement et par nos partenaires du milieu de la santé au Canada, qui sont unanimes à ce niveau-là.

Pour ce qui est des jeunes âgés de 15 à 19 ans, l'usage du tabac a également baissé, mais c'est probablement l'âge où le nombre de fumeurs demeure encore trop élevé, particulière ment, et je dirais tristement, chez les jeunes filles, qui commencent aujourd'hui à fumer en plus grand nombre que les jeunes hommes. Il faut savoir qu'il est très rare que l'on commence à fumer après l'âge de 18 ans car, une fois que l'on a commencé à fumer, je pense que la dépendance envers le tabac est bien connue.

[Traduction]

La politique anti-tabac du gouvernement n'est pas une mesure isolée pour ce qui est, justement, d'améliorer la qualité de vie de nos jeunes. Cette politique figure parmi de multiples efforts que nous déployons pour leur offrir le meilleur environnement possible et leur permettre de développer tout leur potentiel. Pour ce qui est des femmes enceintes et des mères qui allaitent, nous tentons de leur porter secours, de façon à éviter qu'une mauvaise alimentation et le tabagisme nuisent à leurs nouveauxnés.

Je suis fort heureux de savoir que la mesure législative que nous préconisons aujourd'hui reçoit un appui considérable de la part du public canadien. En outre, 76 p. 100 des Canadiens sont d'accord pour que les mineurs n'aient pas accès aux distributrices de cigarettes. Selon un sondage dont la Campagne nationale d'action contre le tabac a publié les résultats, autant les fumeurs que les nonfumeurs sont d'accord sur les mesures visant à restreindre l'usage du tabac chez les jeunes.

[Français]

Je pense qu'il faut préciser également que la lutte que mène le gouvernement contre l'usage de la cigarette ne se limite pas, contrairement à ce que l'on pense, au plan législatif. Au contraire, cette mesure d'aujourd'hui, ce projet de loi s'inscrit dans une stratégie globale comportant plusieurs types de programmes visant tous à réduire considérablement le nombre de jeunes qui fument. Lorsqu'il est question de lutter contre une habitude aussi répandue et aussi ancrée dans la mentalité que l'usage du tabac, il faut que la communauté entière soit impliquée. Lorsque le contexte social dans son ensemble soutient de tels changements, l'on peut escompter modifier un tel comportement. Et c'est justement ce genre d'engagement que vise la Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme.

Nous reconnaissons tous à quel point la prévention est d'une importance capitale, mais elle peut se faire par des programmes éducatifs, par la sensibilisation du public et différentes autres mesures.

• (1240)

[Traduction]

Nous sommes déterminés. Nous ne reculerons pas devant l'étendue du problème national que représente le tabagisme au Canada. Nous allons prendre d'autres mesures pour protéger la santé des Canadiens.

J'entends proposer dans un très proche avenir une révision des mises en garde sur les paquets de cigarettes afin de prévenir les consommateurs, surtout les jeunes, des dangers du tabac. De plus, le gouvernement continuera de mener des campagnes de promotion et proposera notamment un programme destiné à aider les Canadiens qui veulent arrêter de fumer.